



Comprendre votre facture multi-énergies

www.regie-energis.com

L'énergie est notre avenir économisons la.

MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE ÉNERGIS



Votre facture ÉNERGIS unique, est **4 EN 1** : elle regroupe toutes vos consommations **ÉLECTRICITÉ + GAZ + EAU + ASSAINISSEMENT** vous permettant le lissage annuel de vos factures (voir onglet mensualisation)

LE SAVIEZ-VOUS ?

• ÉNERGIS A SU MUTUALISER LES COMPÉTENCES et LES MÉTIERS afin de vous garantir une gestion simplifiée des énergies et vous offrir des services de proximité.

• VOS COMPTEURS SONT RELEVÉS 4 X/AN*, vous êtes facturé principalement au réel et non sur estimation.

* Réglementation : 1 relevé/an - moyenne 2 relevés/an.

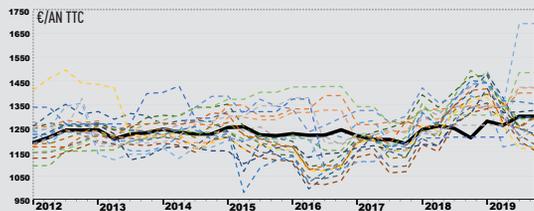
• LES TARIFS RÉGLEMENTÉS D'ÉLECTRICITÉ sont identiques sur tout le territoire français.

• LES TARIFS RÉGLEMENTÉS DU GAZ sont encadrés par les pouvoirs publics dans leurs niveaux et leurs évolutions.

• DEPUIS 2007*, VOUS POUVEZ CHOISIR votre fournisseur d'électricité et de gaz.

* Application des directives Européennes

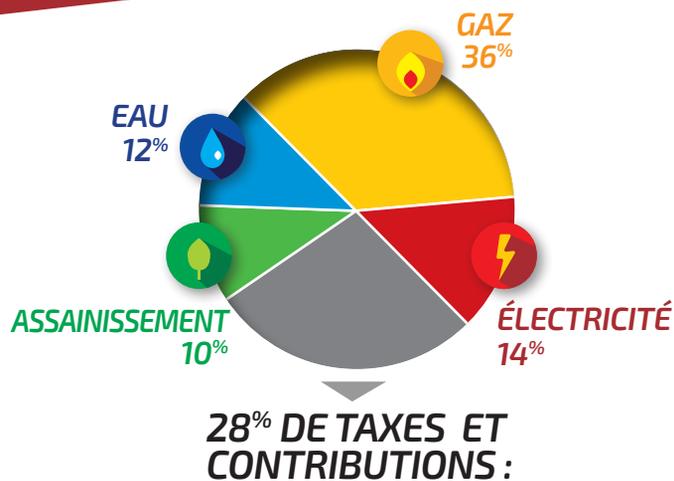
• ÉNERGIS TRAVAILLE POUR MAÎTRISER ET PROTÉGER SES CLIENTS de la variation des prix du gaz en restant compétitif et stable.



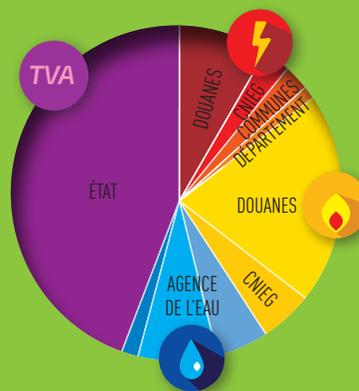
Variation moyenne des prix sur 8 ans :
Énergis : ± 4,7%
Autres : ± 27%

RÉPARTITION DE LA FACTURE MULTI-ÉNERGIES

sur la base d'une consommation domestique annuelle de référence. (Gaz pour le chauffage et eau chaude - Électricité et eau pour les usages courants).



RÉPARTITION POUR 100 % DE TAXES :



Part des taxes sur l'électricité

- Électricité-CSPE 8,4%
- Électricité-CTA 2,6%
- Électricité-Taxe communale 2,4%
- Électricité-Taxe départementale 1,2%

Part des taxes sur le gaz

- Gaz-TICGN 20,7%
- Gaz-CTA 5,4%

Part des taxes sur l'eau

- Eau-Redevance MRC 5,4%
- Eau-Redevance Pollution 8,1%
- Eau-Redevance Prélèvement 1,7%

Part de la TVA

- TVA 44,1%

Décidées par les pouvoirs publics, les taxes sont collectées par ÉNERGIS pour être reversées. L'évolution des taxes concerne tous les consommateurs finaux, tous les types de tarifs et tous les fournisseurs d'énergie.

COMMENT LIRE VOTRE FACTURE

ÉLECTRICITÉ + GAZ + EAU + ASSAINISSEMENT

Plus de détails de votre facture sur : www.regie-energis.com



VOTRE POINT D'ACCUEIL
53, Rue Foch - B.P. 50005
57501 SAINT-AVOLDO CEDEX

HEURES D'OUVERTURE
08h00-11h55 / 13h05-16h55

Urgence Gaz : 0800.000.002

ENERGIS Régie Saint-Avold

Renseignements : 03 87 91 25 03
Dépannage (hors heures d'ouverture) : 0 800 944 456
Fax : 03 87 91 20 90

FACTURE DE REGULARISATION DE MENSUALISATION
N° 11904 - GM0000 du 30/12/2019
Échéancier EC0000
VOS RÉFÉRENCES À RAPPÉLER :
P0 XXXXXXXX

DESTINATAIRE DE LA FACTURE :

M NOM CLIENT
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Titulaire du contrat : P0XXXXXXX M NOM CLIENT
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Distribution d'Électricité	Distribution de Gaz	Distribution d'Eau
Tarif : TB Base Résidentiel 6 kVA - Contrat N°BD00XXXX Puissance : 6 kVA Tarif : VR06	Tarif : B1 - Contrat N°GD00XXXX Débit : 150 m3 Tarif : 3102	Tarif : Eau Domestique - Contrat N°ED00XXXX Calib. : 15 Tarif : OD01

Nous avons relevé vos compteurs le 29 novembre 2019

Électricité		Gaz		Eau	
Consommation	246,48€	Consommation	706,35€	Consommation	263,52€
Taxes	101,41€	Taxes	180,96€	Abonnement	48,29€
Abonnement	95,76€	Abonnement	210,36€	Redevances	408,52€
Total HT	367,43€	Total HT	1 097,67€	Total HT	670,37€
Total Facture Hors TVA		2 211,69 Euros			
Total TVA		305,86 Euros			
Total facture TTC		2 517,55 Euros			
Acompte(s)		- 2 400,00 Euros			
Montant restant à prélever		117,55 Euros			

Votre prochaine facture vous sera adressée vers le JJ/MM/AAAA
Prochaine période de transmission d'index du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA
Pour accéder aux informations sur les prix pratiqués par Energis, connectez-vous sur le site www.regie-energis.com ou téléphonez au 03 87 91 25 03 (heures de bureau).
Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energis-info, le service d'information des pouvoirs publics, N° Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou www.energie-info.fr

ENERGIS Régie Saint-Avold APE3513Z SIRET 441 081 320 000 18 N° TVA INTRA FR 42441081320 00018
11904-P0XXXXXXX | 11904 - GM0000XXXXX | 30/12/19 | 117,55€

ENERGIS Régie Saint-Avold
TALON DE REGLEMENT

Prélèvement automatique
Montant : 117,55€ prélevé le 10/01/2020
Banque : NOM DE LA BANQUE
BIC : XXXXXXXXXXXX
IBAN : FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Référence Unique du Mandat :
+XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RÉFÉRENCES À RAPPÉLER LORS DE TOUTE CORRESPONDANCE

Mon numéro client et numéro de ma facture

Mon adresse de facturation

Titulaire de contrat et adresse de consommation

Mes types de contrats puissance / débit / tarif

Date du relevé de mon compteur

Récapitulatif des 3 décomptes :
- Électricité
- Gaz
- Eau + Assainissement

Montant à régler

Date de ma prochaine facture

Informations sur les modes de règlements



Pensez à la mensualisation !

ÉNERGIS permet le lissage de l'ensemble de vos dépenses d'énergies grâce à la mensualisation : électricité, gaz, mais aussi, eau et assainissement !

- Votre budget est réparti sur toute l'année.
- Vous ne subissez plus les factures élevées des mois d'hiver.
- Un échéancier de 10 mensualités vous est transmis.
- Après la période de 10 mois, le relevé du compteur permet d'établir une facture qui régularise l'ensemble des consommations de l'année.



53 rue Maréchal Foch
BP 50005 - 57501 SAINT-AVOLD Cedex

Tél. : 03 87 91 25 03

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de

8:00 > 11:55

13:05 > 16:55

Ouverture de caisse :
du lundi au vendredi de

8:00 > 11:55

13:05 > 16:30

AGENCE EN LIGNE

Gérez, payez votre facture
et déclarez vos relevés
de compteur sur :

www.regie-energis.com

Numéro d'urgence :

7j/7 et 24h/24

Assistance dépannage :

0800 944 456

Urgence Gaz :

0800 000 002

